

PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES LIBERTES
PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES

AP82 - PREF - 2015 - 07 - 233

ARRETE
portant suppression d'une régie de recettes de l'Etat auprès de
la police municipale de la commune de LAFRANCAISE et mettant fin
aux fonctions du régisseur et du suppléant

Le préfet de Tarn-et-Garonne

Vu l'arrêté préfectoral n° 02-2010 du 12 décembre 2002 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Lafrançaise pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation, en application de l'article L2212-5 du code général des collectivités territoriales, et le produit des consignations prévues par l'article L121-4 du code de la route ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 02-2011 du 12 décembre 2002 portant nomination d'un régisseur d'Etat et d'un suppléant auprès de la police municipale de la commune de Lafrançaise ;

Vu la lettre de monsieur le maire de Lafrançaise du 18 mai 2015, sollicitant la suppression de la régie ;

Vu l'avis conforme de l'administratrice générale des finances publiques du 20 juillet 2015 ;

ARRETE

Article 1er : Il est mis fin à la régie de recettes de l'Etat instituée auprès de la police municipale de la commune de Lafrançaise pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation, en application de l'article L2212-5 du code général des collectivités territoriales, et le produit des consignations prévues par l'article L121-4 du code de la route ;

Article 2 : Il est mis fin aux fonctions de monsieur Guy NOUGAYREDE, régisseur et de monsieur Jean-Luc MONCERE suppléant ;

Article 3 : Les comptes de la régie seront soldés, sous le contrôle de madame l'administratrice générale des finances publiques de Tarn-et-Garonne, au 31 juillet 2015 ;

Article 4 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne et madame l'administratrice générale des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Montauban, le 24 JUL. 2015

Le préfet

Pour le préfet
Le secrétaire général,

Jean-Michel DELVERT

2, Allée de l'Empereur - BP 779 - MONTAUBAN CEDEX

Tél. 05 63 22 82 00 - Fax 05 63 93 33 79 - Mél : courrier@tarn-et-garonne.pref.gouv.fr

<http://www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr>